



Déclaration commune FNEC FP FO 44 / FSU 44 CTSD de Loire-Atlantique du 6 avril 2020

Mesdames, messieurs les membres du CTSD,

Actuellement, les enseignant-es se mobilisent totalement sur leurs missions pour conserver un lien avec leurs élèves et leurs familles, ainsi que pour participer, sur la base du volontariat, à l'accueil des enfants des personnels soignants, élargi désormais à d'autres professions. Dans les services administratifs, les charges de travail sont alourdies par la gestion de la situation, par le confinement et le télétravail qui ne remplace pas le présentiel, ni les échanges entre les différents partenaires.

Dans le contexte d'urgence sanitaire que nous connaissons, la priorité est de protéger la santé des personnels. Tous les matériels de protection nécessaires doivent être disponibles en quantité suffisante, en particulier dans les écoles et établissements accueillant des élèves : masques FFP2, gel hydroalcoolique, désinfection des locaux... Des tests de dépistage doivent être effectués systématiquement sur les personnels enseignants.

Nos organisations syndicales dénoncent les injonctions contradictoires et toute forme de pression liées à la « continuité pédagogique » : la liberté pédagogique des enseignant.es doit être respectée. Elles rappellent que le télétravail est du temps de travail effectif, incompatible avec la garde d'enfants.

Dans ce contexte, la priorité était donc de réunir un CHSCT-D extraordinaire – demande qui vous a été faite de manière intersyndicale le 13 mars dernier et que nous reformulons ici – avant même d'envisager la tenue de ce CTSD.

Pourtant, la décision a été prise de maintenir le calendrier d'une carte scolaire ne pouvant se faire alors que s'ajoutant à la situation, les nouvelles inscriptions sont en attente, certaines nouvelles équipes municipales n'ont pu prendre leurs fonctions...

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous dénonçons ces conditions de fonctionnement de ce CTSD qui ne permettent pas aux organisations syndicales représentatives, aux élu.es, aux parents d'élèves d'être sereinement concertés pour prendre les décisions d'affectations des moyens comme il se devrait.

Nos organisations syndicales revendiquent l'ouverture des classes et l'annulation des fermetures envisagées : dans sa gravité, la situation démontre la nécessité de renforcer les services publics.